

sade



Bilan des émissions de gaz à effet de serre



SOMMAIRE

1	<i>Contexte réglementaire</i>	3
2	<i>Description de la personne morale</i>	4
3	<i>Année de reporting de l'exercice et l'année de référence</i>	6
4	<i>Emissions directes de GES</i>	6
4.1	<i>Emissions des sources fixes</i>	6
4.2	<i>Emission des sources mobiles</i>	7
5	<i>Emissions indirectes dues à la consommation d'électricité</i>	7
6	<i>Autres émissions indirectes de GES</i>	7
7	<i>Emissions évitées et méthodes utilisées</i>	7
8	<i>Les incertitudes</i>	9
9	<i>Sources de GES exclues et motivations</i>	9
10	<i>Consultation</i>	9
11	<i>Optionnel</i>	10

1 Contexte réglementaire

Conformément à la loi dite « Grenelle II » (Article 75), la SADE est soumise à l'obligation de réaliser un **Bilan d'Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)** car elle regroupe **plus de 500 personnes**.

Son format est conforme au modèle prévu par les [Guides méthodologiques](#) du ministère de l'écologie.

Quels sont les types d'émissions concernés ?

Ce BEGES 2011 rend compte :

- **des émissions directes de GES** (SCOPE 1) produites par les sources fixes (ex : procédés de traitement, équipement de combustion, etc.) ou mobiles (ex : véhicules) contrôlées par chaque entité ;
- **les émissions indirectes associées à l'énergie** (SCOPE 2) liées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur de chaque entité.

En complément au suivi obligatoire de ces émissions, aucun suivi optionnel (**autres émissions indirectes de GES** (SCOPE 3), et **émissions évitées**) n'est pris en compte à ce stade.

Les gaz à effet de serre (GES) considérés:

L'arrêté du 24 août 2011 énumère la liste des gaz couverts par les bilans d'émissions de GES:

1. Le dioxyde de Carbone (CO₂),
2. Le méthane (CH₄),
3. Le protoxyde d'azote (N₂O),
4. Les hydrofluorocarbones (HFC),
5. Les hydrocarbures perfluorés (PFC),
6. L'hexafluorure de soufre (SF₆).

Seul le dioxyde de carbone est pris en compte pour l'exercice 2011 de l'entreprise.

2 Description de la personne morale

Raison sociale : SADE-CGTH

Code NAF : 741J

Code SIREN : 562 077 503

Numéros de SIRET associés à la personne morale : 526 077 503 00018

Adresse : 28, RUE DE LA BAUME – 75008 PARIS

Nombre de salariés : 4601

Description sommaire de l'activité : Conception, Construction, Réhabilitation et Entretien des réseaux et des ouvrages associés

La SADE est l'un des acteurs importants en France et dans le monde pour la conception, la construction et la maintenance des réseaux et ouvrages associés dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

Ressource rare et fragile qu'il convient de préserver, l'eau est au cœur des métiers de la SADE. Du captage jusqu'à son rejet, la SADE intervient dans toutes les phases du cycle de l'eau, apportant ses compétences à ses clients publics et industriels.

Les principaux domaines d'intervention de la SADE sont :

- Eau,
- Génie Civil et Voirie,
- Télécoms,
- Energie,
- Gestion de services.

La SADE compte aujourd'hui 3 directions opérationnelles :

- la direction Internationale,
- la direction SADE TELECOM,
- la direction France" qui regroupe 11 entités:
 - Direction Régionale Ile-de-France
 - Direction Régionale d'ARRAS
 - Direction Régionale CENTRE
 - Direction Régionale LYON
 - Direction Régionale OUEST
 - Direction Régionale EST
 - Direction Régionale SUD
 - Direction Régionale SUD-OUEST
 - Direction Régionale NORMANDIE
 - SERVICE DES TRAVAUX SPECIAUX
 - SADE SERVICE D'IVRY

Mode de consolidation : opérationnel.

Le BEGES a été mené suivant une approche par contrôle financier tel qu'il en est laissé la possibilité par le guide méthodologique du Ministère de l'Ecologie.

Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources)

Le périmètre du bilan GES de la SADE-CGTH comprend le Scope 1 (à l'exception des postes 3, 4 et 5) et le Scope 2 (à l'exception du poste 7) tels qu'ils sont décrits dans le tableau ci-dessous :

BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE			
Catégorie d'émission	N°	Postes d'émission	Exemple de sources d'émissions
Emissions directes produites par sources fixes et mobiles	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	Combustion d'énergies (d'origine fossile) de sources fixes (groupes électrogènes, engins de chantier, torchères, chaudières, etc.)
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Combustion de carburant de sources mobiles (véhicules, camions)
Emissions indirectes associées à la consommation d'énergie (électricité, de chaleur ou de vapeur)	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Production de l'électricité, son transport et sa distribution (émissions calculées via les relevés de compteurs et/ou les factures)

3 Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

Ce bilan 2011 est le premier réalisé et servira d'année de référence.

4 Emissions directes de GES

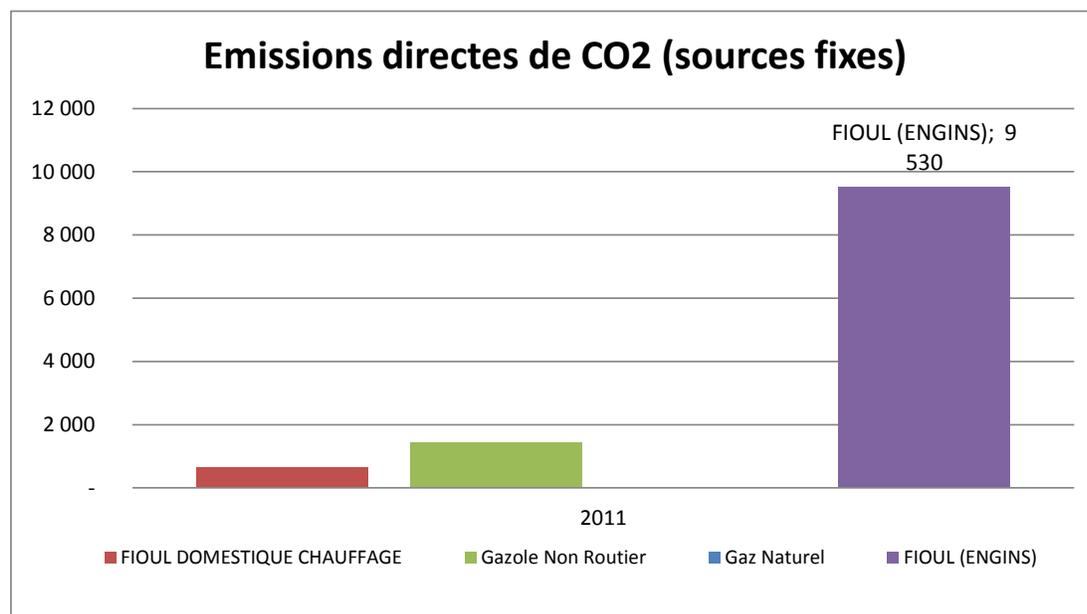
4.1 Emissions des sources fixes

Pour l'année 2011, les émissions liées **aux consommations des combustibles fossiles** s'élèvent à **11 655 tonnes CO2eq.**

TeqCO2	2011
FIOUL DOMESTIQUE CHAUFFAGE	654
Gazole Non Routier	1 439
Gaz Naturel	32
FIOUL (ENGINS)	9 530
Total	11 655

La consommation est principalement due aux engins de chantier.

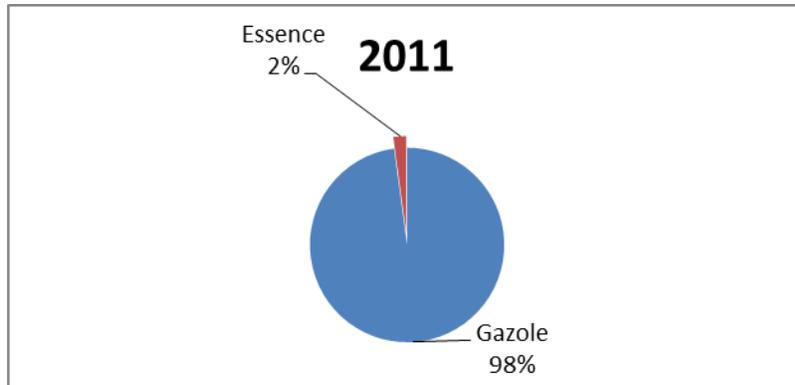
Nous ne consommons que très peu de gaz naturel.



4.2 Emission des sources mobiles

Les émissions des **sources mobiles à moteur thermique** ont été calculées à partir des consommations de carburants des véhicules (factures).

Pour l'année 2011, ces émissions s'élèvent à **51 428 tonnes CO2eq**. Il est à noter que la consommation d'essence est marginale, le parc des véhicules étant diesel.



5 Emissions indirectes dues à la consommation d'électricité

Les émissions indirectes liées à la **consommation d'électricité** ont été calculées à partir des consommations d'électricité de l'ensemble des directions régionales et services SADE-CGTH, et du coût moyen national du KWh.

Pour l'année 2011, ces émissions s'élèvent à **1 613 tonnes CO2eq**.

6 Autres émissions indirectes de GES

Ces émissions ne sont pas quantifiées à ce jour.

7 Emissions évitées et méthodes utilisées

Ces émissions ne sont pas quantifiées à ce jour.

				Emissions GES (en Tonnes)				
				2011				
catégories d'émissions	Postes d'émissions	Désignation	Exemples	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)
Emissions directes	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	Combustion d'énergies (d'origine fossile) de sources fixes (groupes électrogènes, engins de chantier, torchères, chaudières, etc.)	11655				11655
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Combustion de carburant de sources mobiles (véhicules, camions)	51428				51428
	3							
	4							
	5							
	Sous total							
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Production de l'électricité, son transport et sa distribution (émissions calculées via les factures)					1613
	7							
	Sous total							
Autres émissions indirectes*	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
	13							
	14							
	15							
	16							
	17							
	18							
	19							
	20							
21								
22								
23								

8 Les incertitudes

Pour le périmètre obligatoire (Scope 1 et 2), les incertitudes sont essentiellement liées:

- Aux incertitudes sur les facteurs d'émission (*le tableau ci-dessous rappelle les incertitudes données pour la méthode Bilan Carbone® Version 7*)

	Incertitudes
Poste 1 - Gaz, Fioul	5%
Poste 2 - Carburant	5%
Poste 6 - Electricité	10%

- Aux estimations des consommations à partir des coûts (*les coûts des produits varient, et les écarts entre le coût moyen et les coûts réels sur les sites de consommation sont difficiles à estimer*)

9 Sources de GES exclues et motivations

N°Poste	Postes d'émission	Exemple de sources d'émissions	Observations
3	Emissions directes des procédés hors énergie	Procédés industriels non liés à une combustion pouvant provenir de décarbonatation (biogaz produit), de réactions chimiques, etc.	La SADE n'est pas concernée par cette rubrique
4	Emissions directes fugitives	Fuite de fluides frigorigènes, traitement de déchets organiques, de lixiviat, quantité d'azote éliminé, etc.	Il n'existe pas aujourd'hui de traçabilité sur ces éléments (a priori négligeables au regard du bilan global)
5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	Biomasse liée aux activités sur le sol, les zones humides ou l'exploitation des forêts	La SADE n'est pas concernée par cette rubrique
7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	Production de vapeur, chaleur et froid, leur transport et leur distribution (à partir des données du fournisseur)	La SADE n'est pas concernée par cette rubrique

10 Consultation

Ce bilan est consultable sur le site internet de la société: www.sade-cgth.fr ainsi que sur le <http://veolia.com/article75>

Personnes responsables du bilan d'émissions de GES :

Responsables du suivi : Marcelline NABEDE et Alain Le Blainvaux

Fonction : Adjoint Qualité – Environnement et chef du département SQE

Adresse : 28, Rue de La Baume 75008 PARIS

Tel: 01 53 75 99 11

Mails: Nabede Marcelline Nabede.Marcelline@sade-cgth.fr

Le-Blainvaux Alain <Le-Blainvaux.Alain@sade-cgth.fr>

11 Optionnel

Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale :

- **un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?** NON, cependant la volonté de la SADE de promouvoir le respect de l'environnement a conduit très tôt à la recherche d'une optimisation des bilans carbone des chantiers. Ainsi un outil spécifique - Carbone 6 - a été développé et validé par l'ADEME en 2010, qui permet aux opérationnels de choisir les techniques et moyens à mettre en œuvre pour optimiser cette empreinte. De même, le recours à OMEGA-TP (outil de la profession), permet de mieux mesurer la performance des activités TP en matière d'émissions de GES.

- Carbone 6 - est un outil de quantification des émissions de gaz à effet de serre (GES) adapté à l'activité de canalisations de la Sade en France (un certain nombre de données sont spécifiques à Sade et à la production énergétique française).

L'outil peut être utilisé, a posteriori, de manière à avoir une idée des GES émis sur un chantier ou bien, a priori, pour comparer des techniques de travaux différentes.

- **une description de ses politiques, stratégies ou programmes GES**

- L'objectif facteur 4 de la France est de diviser par 4 les émissions de CO2 d'ici 2050. Cela représente une diminution des émissions de 3% environ par an.

Jean-Michel HERREWYN, Directeur Général de Veolia Eau, dans son communiqué de presse du 22 mars 2012, a présenté sept objectifs de performance ambitieux pour la période 2012-2014, traduisant cet engagement pour une gestion responsable et durable des services que nous gérons. L'un des objectifs concerne notamment l'amélioration de 5% de l'efficacité énergétique des usines de traitements des eaux usées (cf communiqué de presse 22 mars 2012).

- L'amélioration du bilan d'émission des gaz à effet de serre s'inscrit pleinement dans la politique de VEOLIA qui veut se doter à 90% d'un système de management de l'environnement, et a conduit la SADE à rechercher et obtenir la certification environnementale ISO 14001 sur l'ensemble de son périmètre.

- La totalité du parc des véhicules a été contrôlée, et tous les véhicules entreprise émettant plus de 140 g CO2/km ont été remplacés.

- **Ce bilan d'émissions de GES a été réalisé en interne à l'entreprise :**

- Temps passé : 30 hommes* jour
- Durée de l'étude : 1 mois